

Que dit  
le droit ?

Clara SERVALLI  
Adrien SENE



Peut-on bronzer  
nu sur la plage ?



... Et autres questions juridiques pratiques !

100 QUESTIONS/RÉPONSES  
pour CONNAÎTRE SES DROITS !



Enrick  Éditions

..... 100 QUESTIONS/RÉPONSES  
pour CONNAÎTRE SES DROITS !.....

[www.enrickb-editions.com](http://www.enrickb-editions.com)

Tous droits réservés, Enrick B. Éditions, Paris, 2021

Mise en page : Comandgo

Directrice de collection : Tatiana Vassine

ISBN : 978-2-35644-902-3

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

## **Avertissement**

Cet ouvrage ne constitue pas une consultation juridique. Il est rappelé que toute problématique juridique nécessite une étude concrète et un conseil personnalisé par des professionnels du droit qu'il vous appartient de solliciter.

Aucune demande pour des dommages causés par l'utilisation ou la non-utilisation des informations fournies, ou par l'utilisation d'informations erronées ou incomplètes ne pourra être prise en considération, les auteurs se réservant en sus le droit de modifier, de compléter ou de supprimer des parties du présent ouvrage. Le contenu de cet ouvrage ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de ses auteurs ou de la maison d'éditions.



## #CONSO 10 questions

PAGES 11, 31, 51, 71, 91, 111, 131, 151, 171, 191



## #MÉDIAS 10 questions

PAGES 13, 33, 53, 73, 93, 113, 133, 153, 173, 193

## #VOYAGE 10 questions

PAGES 15, 35, 55, 75, 95, 115, 135, 155, 175, 195



## #TRAVAIL 10 questions

PAGES 17, 37, 57, 77, 97, 117, 137, 157, 177, 197



## #POLICE 10 questions

PAGES 19, 39, 59, 79, 99, 119, 139, 159, 179, 199



## #LOGEMENT 10 questions

PAGES 21, 41, 61, 81, 101, 121, 141, 161, 181, 201



## #ANIMAUX 10 questions

PAGES 23, 43, 63, 83, 103, 123, 143, 163, 183, 203



## #FAMILLE 10 questions

PAGES 25, 45, 65, 85, 105, 125, 145, 165, 185, 205



## #TRANSPORT 10 questions

PAGES 27, 47, 67, 87, 107, 127, 147, 167, 187, 207



## #ENVIRONNEMENT 5 questions

PAGES 29, 69, 109, 149, 189



## #SANTÉ 5 questions

PAGES 49, 89, 129, 169, 209

# Le mot de la directrice de collection

---



Cher lecteur, Chère lectrice,

Peut-être pensez-vous que le droit est un domaine obscur, voire austère, et qu'il n'a d'intérêt (et encore...) que dans les séries télévisées américaines.

Eh bien, permettez-moi d'« objecter » à ce postulat ingrat. S'il est vrai que le droit est complexe, technique et parfois (soyons honnêtes) difficile à appréhender, il n'en reste pas moins passionnant. D'abord parce que, qu'on le veuille ou non, c'est bien le droit qui régit nos rapports à autrui, nos comportements et nos libertés. Ensuite parce qu'il nous offre l'occasion de nous pencher sur des questions spécifiques et ô combien motrices pour l'évolution de notre société. Enfin parce qu'il regorge de situations cocasses propices à l'engouement pour la matière.

Forte de ce constat, la collection LMD (non pas « Licence Master Doctorat » mais **Le Meilleur du Droit**) s'est fixée pour défi de démocratiser la découverte du droit et de proposer une forme nouvelle d'appréhension du contenu juridique. Favoriser son accès, faciliter sa compréhension, permettre sa meilleure assimilation, voici nos objectifs. Que ce soit au travers des sujets abordés, du format adopté, du ton employé, vous trouverez dans cette collection toute une panoplie d'ouvrages qui abordent le droit sous un angle différent. Et pour ce faire, nous pouvons compter sur le talent de nos auteurs (enseignants, juristes, avocats et même étudiants !) pour sortir du modèle traditionnel et vous livrer le meilleur du droit.

## Peut-on bronzer nu sur la plage ?

Vous trouvez la question insolite ? Et pourtant ! Elle fait partie des questions qui sont murmurées aux oreilles des juristes à l'approche des beaux jours, de vacances à la mer, d'une envie de retour à la nature ou de bronzage intégral « *do it yourself* »...

Et elle est loin d'être la seule...

Tout juriste le sait : il est la cible (oui, oui, la « cible ») de nombreuses (et parfois déconcertantes) questions. Celles-ci peuvent surgir à tout moment, au détour d'une conversation, d'un repas, d'une soirée, d'un co-voiturage et le conduire à argumenter contre le fruit de recherches réalisées sur internet ou de propos tenus par un influenceur.

Il n'en fallait pas moins pour me convaincre de laisser la plume à l'équipe de Que dit le droit, et leur confier la mission de vous apporter des réponses précises, claires, et concises à des questions que vous vous êtes forcément déjà posées.

Avec l'ajout systématique des références textuelles grâce auxquelles vous pourrez délaisser le dark[legal]web et disposer des bonnes sources !

N'ayez crainte, cet ouvrage n'a pas pour autant l'objectif de remplacer les longues et passionnantes conversations que vous aurez avec vos amis les juristes. Au contraire, ces derniers y trouveront également un précieux recueil de réponses qu'ils pourront dégainer en toute occasion.



Tatiana VASSINE  
Directrice de la collection « Le Meilleur du Droit »





# Remerciements

---

Nous tenons tout d'abord à remercier les abonnés de **Que dit le droit** pour le soutien apporté à ce projet depuis sa création et sans lesquels nous n'aurions jamais abouti à la réalisation de cet ouvrage.

Nous remercions particulièrement Victoria Sebbah, Chloé Sevilla et Chitro Shahabuddin avec lesquelles nous avons débuté cette merveilleuse aventure.

Enfin, nous remercions Tatiana Vassine et Enrick Barbillon pour la confiance qu'ils ont bien voulu porter dans ce projet qui permettra, nous l'espérons, d'éclairer le plus grand nombre d'entre vous !





**Un ami me prête 5 000€,  
est-ce que je dois  
déclarer cette somme  
aux impôts ?**





## Le prix de l'amitié...

# NON

Il n'est **pas nécessaire** de déclarer aux impôts les opérations de prêts entre particuliers n'excédant pas la somme de 5 000€.

Bon à savoir !

Un **nouvel emprunt** auprès de la **même personne** provoquera un dépassement du seuil des **5 000€** et devra être déclaré au FISC par l'emprunteur et le prêteur.



Photographe en herbe...

MÉDIAS



# Les photos que je publie sur les réseaux sociaux m'appartiennent-elles ?





## Photographe en herbe...

**OUI**

Vous êtes propriétaire des contenus que vous publiez sur les réseaux sociaux (photos, vidéos, articles etc). C'est la raison pour laquelle les autres utilisateurs n'ont pas le droit de partager vos publications sans votre accord (déduit directement de vos paramètres «public» ou «privé»).

**Attention !**

Dans la plupart des cas, en acceptant les conditions générales d'utilisation d'un réseau social, vous autorisez ce dernier à utiliser vos contenus, voire dans le cas de Facebook par exemple, à les transférer à d'autres personnes.

Sources : art. L. 111-1 du Code de la propriété intellectuelle, point 3.3 des conditions de service Facebook.

Mauvaise surprise à l'aéroport...



**Une compagnie aérienne  
peut-elle me refuser  
l'accès à l'avion pour  
cause de surbooking ?**







## Mauvaise surprise à l'aéroport...

# OUI

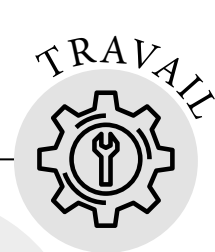
Pour un vol au départ ou à destination d'un État membre de l'UE, une compagnie aérienne peut valablement vous **refuser l'accès à l'avion** en cas de **surréservation** si le nombre de désistements volontaires n'est pas suffisant.

Elle sera alors tenue de vous verser une **indemnisation** allant de **250€ à 600€** selon la distance programmée du vol, ainsi que de vous **rembourser l'intégralité de vos billets** si elle n'est pas en mesure de vous acheminer vers votre destination dans un délai raisonnable.



Sources : art. 4, 7 et s. du Règlement (CE) n° 261/2004 établissant des règles en matière d'indemnisation et d'assistance des passagers en cas de refus d'embarquement.

Tequila, Gin, Vodka...



**Pour mon pot de départ  
en entreprise,  
est-ce que j'ai le droit  
d'apporter de l'alcool fort  
au bureau ?**





Tequila, Gin, Vodka...

**NON**

Sous réserve de l'autorisation de l'employeur,  
seuls le vin, la bière, le cidre et le poiré sont autorisés  
sur le lieu de travail.

Toute autre boisson alcoolisée est interdite.

**Bon à savoir !**

Le champagne a été considéré comme  
appartenant à la catégorie des vins.

Sources : art. R. 4228-20 du Code du travail et CA Dijon 14 juin 2018 n° 16/01291.

Comme dans Julie Lescaut...

---



**Lors d'une interpellation,  
la police est-elle  
obligée de me passer  
les menottes ?**





Comme dans Julie Lescaut...

**NON**

Un individu ne peut être soumis au port des menottes que s'il est considéré soit comme **dangereux** pour autrui ou pour lui-même, soit comme susceptible de tenter de **prendre la fuite**.

Il s'agit ici de concilier le principe de présomption d'innocence et les nécessités de sécurité.



Source : art. 803 du Code de procédure pénale.

Pour dormir sur ses deux oreilles...

LOGEMENT



**Peut-on changer  
les serrures de son  
appartement sans  
l'autorisation de son  
propriétaire ?**





Pour dormir sur ses deux oreilles...

**OUI**

Il n'y a aucune obligation pour le locataire d'obtenir une autorisation préalable avant de procéder au changement des serrures de son appartement.

**Attention !**

Si le locataire effectue ce changement sans accord préalable, les frais seront **entièrement à sa charge** et le propriétaire pourra lui demander de **remettre les serrures d'origine** à son départ.



Source : art. 7 f) de la Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs.